



Fédération des Services Publics

Mairie de TOULOUSE

Syndicat CGT

18 rue St Rémésy

31000 TOULOUSE

Tél. : 05.61.52.53.96 –Fax : 05.34.31.52.44



ATSEM, adjoints techniques, agents de maîtrise, adjoints d'animation, animateurs, directeurs accem, et AESH travaillant dans les écoles de la ville toutes et tous en grève et manifestation le 1^{er} Février 2024, avec les personnels de l'Education Nationale

Personnels essentiels à la vie de l'école maternelle, à la continuité et qualité de l'accueil des enfants, faisons entendre notre voix :

- Pour l'augmentation des rémunérations, la revalorisation du point d'indice à 6 € et son indexation sur l'inflation et la refonte de la grille indiciaire avec la reconnaissance des qualifications.
- Pour la reconnaissance du cadre d'emploi des ATSEM en catégorie B, au regard des qualifications et des missions éducatives acquises (conformément au référentiel du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance) ;
- Pour un nombre suffisant d'agents titulaires par école afin d'assurer la sécurité physique et affective des enfants qui nous sont confiés et sortir du manque de personnel chronique qui s'installe ;
- Pour la titularisation en urgence et à temps complet des agents contractuels ce qui mettrait fin à la précarité qui se développe de plus en plus à la mairie de Toulouse
- Pour une ATSEM à temps plein par classe sur tout le temps scolaire et des remplacements immédiats en cas de sous effectif quel que soit le cadre d'emploi ;
- Pour la reconnaissance de la pénibilité du métier d'ATSEM (32 heures hebdomadaires, et reconnaissance des sujétions particulières) ;
- Pour l'attribution de la Prime Ségur appelée CTI-Complément de Traitement Indiciaire, soit +189 euros nets mensuels pris en compte dans le calcul des retraites à l'image de ce qu'ont gagné en 2022 les auxiliaires de puériculture des PMI ou encore les agents sociaux et aides-soignantes des Ehpad et services d'aides à domicile. Nous, ATSEM, avons le même niveau de qualification : exigeons la justice sociale et le CTI !

Le 1^{er} février, ensemble gagnons sur nos revendications !

La CGT a déposé un préavis de grève et appelle **l'ensemble des agents territoriaux exerçant dans les écoles à une action de grèves et des manifestations** intersyndicale le 1er février 2024.



Pour préparer l'avenir de nos enfants, il faut améliorer le présent des personnels travaillant dans les écoles !

